

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Boite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[Collection](#)[Boite_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\] Item](#)[Zévaès. Damiens le régicide, 1933. \[photocopie\]](#)

Zévaès. Damiens le régicide, 1933. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0268

SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Damiens, Robert François](#)
- [Le Breton, Alexandre-André](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Trois officiers et six gardes occupaient pour poste un endroit nommé « platte-Forme » qui est au-dessus de la chambre de Question, tout en haut de la Tour.

Tous ces postes relevés par des officiers et gardes relevés d'heure en heure.

Avant la question, M. Gaudot et deux officiers et moi étions dans la Chambre de Question avec huit gardes nommés infirmiers, destinés pour porter Damiens partout où il faudrait.

Ces huit gardes étaient sans aucune arme, pas même un couteau dans leur poche.

A six heures et demie, le sieur Le Breton, Greffier de la Chambre de la Tournelle, est entré à la Chambre de Question avec deux huissiers, a fait délier Damiens, l'a fait mettre à genoux, tête nue et lui a fait lecture du prononcé de l'arrêt.

A chaque article il paraissait applaudir en baissant la tête.

Après la lecture, il m'adressa la parole en me disant de lui faire venir un confesseur. Je lui ai répondu que cela n'était d'usage qu'après la question.

Après quoi il a été relevé.

M. le Premier Président, le Président Molé, M. Severt, Doyen des conseillers de Grand-Chambre, M. Pasquier, aussi conseiller à la Grand Chambre et trois ou quatre autres sont entrés sur les sept heures du matin à la Chambre de Question. On fait asseoir Damiens sur la sellette, où il a été mis et garrotté avec ses



